

Diagnostic de territoire partagé



Préambule

Ce document a été établi dans le cadre de la labellisation de la Mission Locale du Velay et en partenariat avec un large éventail d'acteurs locaux, notamment à l'occasion d'un évènement qui s'est déroulé le 17 décembre 2024. Ce diagnostic vise à mieux comprendre les défis spécifiques auxquels font face les jeunes du bassin d'emploi du Velay et des 102 communes de l'Arrondissement. Les données pertinentes sont tirées de la base de données nationale I-milo, spécifiquement adaptées aux réalités locales de notre territoire. En complément, plusieurs autres sources ont été utilisées, telles que le recensement 2020 de l'INSEE, les données en libre accès de nos municipalités partenaires, ainsi que les analyses de l'Observatoire des Territoires et d'autres ressources comme les données fournies par France Travail. Ce partenariat diversifié et cette approche multi-sources nous permettent de fournir un diagnostic territorial détaillé pour la période 2023-2024, essentiel à l'élaboration de stratégies et d'actions adaptées pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire du Velay.

1. La situation des jeunes au niveau national et régional

a. A l'échelle nationale

Les jeunes en France, notamment ceux âgés de 16 à 25 ans, font face à une précarité économique croissante. Le taux de chômage des jeunes est structurellement élevé, bien qu'il ait légèrement baissé ces dernières années pour atteindre environ 15,3% en 2024, ce qui reste plus du double de la moyenne nationale. Cependant, les chiffres varient fortement en fonction du niveau de diplôme : les jeunes sans qualification sont particulièrement vulnérables, avec un taux de chômage qui dépasse souvent les 30 %. Cette situation engendre une forte précarité financière, obligeant nombre d'entre eux à dépendre de leur famille ou d'emploi souvent précaires.

L'insertion professionnelle des jeunes demeure un défi majeur. Malgré le développement de dispositifs comme le plan 1 jeune, 1 solution, les emplois aidés, ou des contrats d'apprentissage, un nombre significatif de jeune reste NEET (Not in Education, Employment, or Training). En 2023, on estime que près de 12.5 % des jeunes entre 15 et 29 ans sont dans cette situation, soit environ 1.5 millions de jeunes sans activité productive, ni formation. Ces jeunes sont souvent désorientés, manquent d'information sur les opportunités disponibles, et rencontrent des obstacles pour accéder à la formation, notamment en raison du manque de moyens de mobilité ou d'un réseau social insuffisant pour les orienter.

L'accès à un logement autonome est particulièrement compliqué pour les jeunes. Le coût élevé des loyers, surtout dans les grandes villes, freine leur possibilité de s'émanciper du domicile familial. Les jeunes précaires ou sans emploi sont souvent exclus du marché locatif classique en raison de la nécessité de fournir des garanties financières. En conséquence, beaucoup d'entre eux vivent en situation de cohabitation contrainte ou se tournent vers des solutions d'urgence (hébergement temporaire, foyer de jeunes travailleurs). Selon les statistiques, près de 14% des jeunes de moins de 25 ans vivent sous le seuil de pauvreté en France, ce qui impacte lourdement leur accès aux droits fondamentaux, dont le logement.

La santé mentale des jeunes est devenue une préoccupation croissante, notamment après la crise sanitaire liée au Covid-19. Les confinements successifs, la réduction des interactions sociales et les incertitudes économiques ont aggravé des troubles comme l'anxiété, la dépression, et le décrochage scolaire. En 2023, plus d'un jeune sur cinq a déclaré ressentir un mal-être régulier, et les consultations pour les troubles psychologiques ont significativement augmenté. Cette détresse est souvent exacerbée par un sentiment d'isolement et un manque de perspectives d'avenir. De plus, l'accès à des services de santé mentale reste limité pour les jeunes précaires en raison de délais d'attente importants dans le secteur public.

De nombreux jeunes ne connaissant pas les dispositifs d'aide auxquels ils pourraient prétendre, comme le RSA Jeunes (Revenu de Solidarité Active pour les 18-25 ans) ou les bourses étudiantes. Cette méconnaissance des droits combinée à la complexité administrative, freine l'accès aux aides sociales. Les Missions Locales jouent ici un rôle crucial pour informer, orienter et accompagner les jeunes vers l'autonomie progressive. Pourtant, il reste un défi de taille pour aller vers les jeunes les plus éloignés des structures d'accompagnement.

b. A l'échelle régionale

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus vaste de France métropolitaine (hors outre-mer) et l'une des plus peuplées, avec près de 8 millions d'habitants. Elle présente une géographie extrêmement variée, alternant entre zones urbaines denses (comme Lyon, Grenoble, et Saint-Etienne), des zones périurbaines, et des territoires ruraux et de montagne (Massif central, Alpes, Jura). Cette diversité entraîne des disparités en matière d'accès aux services publics, d'opportunités d'emploi, et de développement économique. Les jeunes vivant en zones rurales ou dans les vallées isolées font face à des contraintes spécifiques par rapport à ceux des grands centres urbains.

La région AURA est un pôle économique majeur, notamment grâce aux secteurs du tourisme, de l'industrie, de la recherche et des nouvelles technologies. Toutefois, cette richesse est inégalement répartie sur le territoire. Les métropoles comme Lyon et Grenoble bénéficient d'un fort dynamisme économique et d'un marché de l'emploi diversifié, tandis que les zones rurales, comme le Cantal, la Haute-Loire, et certaines parties de l'Ardèche souffrent de déclin démographique et d'un manque d'opportunités pour les jeunes. De plus, certaines villes moyennes (Montluçon, Vichy) voient leurs quartiers prioritaires (QPV) touchés par la précarité, où les jeunes sont particulièrement confrontés au chômage et à l'isolement.

La mobilité est un enjeu crucial dans la région, qui combine des pôles urbains bien desservis en transports en commun et les zones rurales ou montagneuses où les moyens de transport sont limités. Pour de nombreux jeunes en milieu rural, l'absence de transports en commun fiables rend difficile l'accès à une formation, un emploi, ou même des services essentiels. Cela accentue leur isolement et restreint leur capacité à saisir des opportunités. La dépendance à la voiture est élevée, mais le coût d'obtention du permis de conduire reste un obstacle pour les jeunes précaires.

L'Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un vaste réseau de centres de formation, de lycées professionnels et d'universités (notamment à Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble). Cependant, l'offre de formation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Les jeunes des zones rurales ou éloignées doivent parfois parcourir de longues distances pour accéder à des formations qualifiantes. Par ailleurs, malgré la présence d'un tissu économique dynamique, certains secteurs souffrent d'un manque d'attractivité auprès des jeunes (artisanat, agriculture, métiers industriels), en partie à cause d'une méconnaissance des opportunités et des préjugés sur les métiers manuels.

Le taux de pauvreté varie significativement au sein de la région. Les jeunes issus des QPV de Lyon, Grenoble, ou Saint-Etienne, ainsi que ceux des zones rurales, font face à des taux de chômage élevés et à des situations de précarité sociale. En outre, l'isolement social est souvent plus marqué en milieu rural, où les jeunes ont moins accès à des espaces de socialisation et à des activités culturelles. Le manque d'informations sur les aides disponibles (bourses, RSA jeunes, accès au logement) est une réalité dans ces territoires, rendant l'action des Missions Locales d'autant plus cruciale pour les orienter et les accompagner.

Le bien-être psychologique des jeunes est un enjeu croissant en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment après la crise du Covid-19. L'isolement, le stress lié à l'insertion professionnelle, et les difficultés

économiques augmentent les risques de détresse psychologique, particulièrement chez les jeunes en situation de précarité ou d'éloignement social. L'accès aux services de santé mentale reste inégal, surtout en zone rurale où les délais pour consulter les professionnels peuvent être longs. Les Missions Locales doivent jouer un rôle de repérage et d'orientation vers des structures de soutien psychologique pour prévenir des décrochages.

Focus sur les populations spécifiques :

La région auvergne-Rhône-Alpes affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, avec environ 6.4% contre 7.5 % pour l'ensemble de la France (chiffre de 2024) ; et notre département un taux de 5,6 %. Toutefois, les jeunes (moins de 25 ans) représentent une part importante des DEFM, particulièrement dans les zones rurales et certains territoires urbains défavorisés. La région compte environ 30 000 jeunes DEFM, un chiffre qui reste préoccupant, bien que légèrement en baisse par rapport aux années précédentes. Les jeunes faiblement qualifiés, sans diplôme ou expérience professionnelle, sont les plus touchés, notamment dans des secteurs comme le Cantal, l'Ardèche, et certains quartiers de Lyon et Grenoble.

Dans la région, en 2021, environ 11.5% des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient classés comme NEET, soit un peu plus que la moyenne nationale de 14.3%. Cela représente environ 50 000 jeunes dans cette tranche d'âge. Ces jeunes se trouvent souvent découragés, avec un manque de confiance en leur capacités et peu d'informations sur les dispositifs d'aide. Les NEET sont plus nombreux dans les zones rurales reculées et dans certains quartiers défavorisés, où le manque d'opportunités et de réseaux sociaux accentue leur isolement.

En ce qui concerne les QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville), la région AURA en compte 195, principalement dans les agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Valence. Les jeunes qui vivent dans ces QPV sont confrontés à un taux de chômage deux à trois fois plus élevé que la moyenne régionale, avec des difficultés accrues pour accéder à l'emploi en raison de discriminations, d'un manque de réseau professionnel, et d'une précarité sociale. Environ 40% des jeunes résidant dans ces quartiers vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui exacerbe leur sentiment de marginalisation.

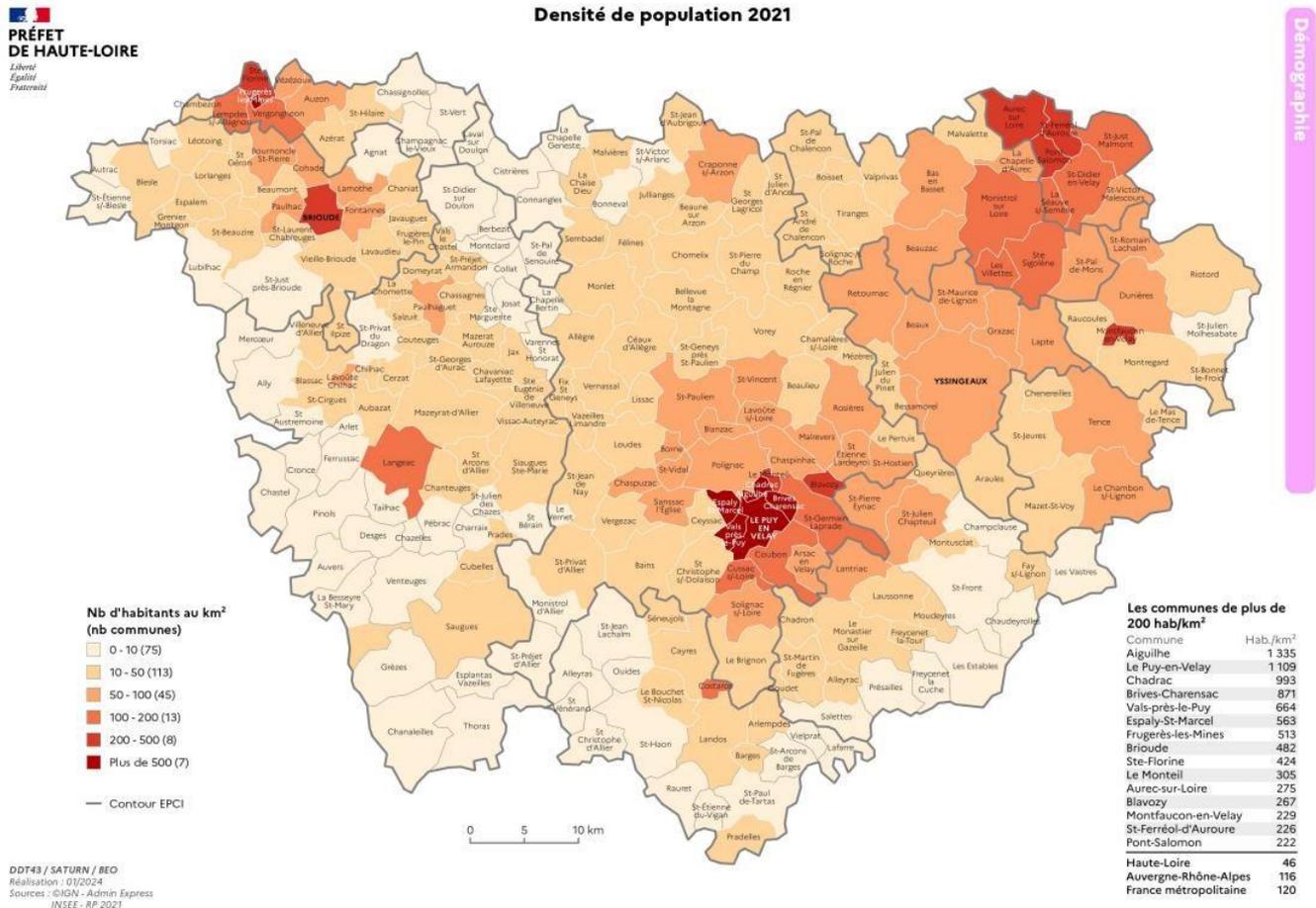
L'Auvergne-Rhône-Alpes est une région dynamique avec un tissu économique diversifié, notamment dans les secteurs de l'industrie, du tourisme, de la santé, et de la recherche. Cependant, les jeunes actifs (16-29 ans) rencontrent des difficultés d'accès à des emplois stables. Les contrats précaires (CDD, intérim) restent majoritaires pour les jeunes entrants sur le marché du travail, en particulier dans des secteurs comme l'hôtellerie-restauration, le commerce, et l'industrie saisonnière (stations de ski, agriculture). La précarité de l'emploi nuit à leur accès au logement et à la stabilité financière.

Environ 10% de la population active de la région est en situation de handicap, mais leur taux de chômage reste deux fois supérieur à celui des personnes sans handicap. Pour les jeunes handicapés, les difficultés d'insertion professionnelle sont encore plus prononcées, notamment en raison d'un manque d'accessibilité aux lieux de travail, de préjugés des employeurs, et d'un manque d'accompagnement adapté. Bien que des dispositifs existent (Cap emploi, AGEFIPH), beaucoup de jeunes en situation de handicap ne connaissent pas ces aides ou n'y ont pas facilement accès.

2. La situation des jeunes sur le territoire de la Mission Locale du Velay

a. Les caractéristiques du territoire

Le Velay est un territoire principalement rural et montagneux, situé au cœur du Massif central. Il s'étend autour de la ville principale, le Puy-en-Velay, et comprend un ensemble de communes et villages disséminés sur des plateaux volcaniques. Le relief accidenté, avec des altitudes allant de 600 à 1200 mètres, et la présence de vallées encaissées rendent certaines zones peu accessibles surtout en hiver. **La densité de population du Velay est plutôt faible**, autour de 50 habitants par km², bien en dessous de la moyenne régionale (150 habitants par km²). **Le territoire est marqué par une forte disparité démographique** : le Puy-en-Velay concentre la majorité des activités économiques, sociales et culturelles, les zones rurales environnantes, comme Yssingeaux ou Brioude, sont nettement moins peuplées et souffrent d'un vieillissement de la population.



Un Territoire Dynamique au Cœur de la Haute-Loire

Caractéristiques principales du Velay:

Superficie : 2 154.7 km²

Population : 98 808 habitants

Sur le Velay, il y a actuellement deux quartiers dits « prioritaires » : le Val-Vert et Guitard. Ces quartiers reçoivent un soutien renforcé pour améliorer les conditions de vie, favoriser l'accès à l'emploi, et encourager l'inclusion sociale, il y a aussi 3 poches de pauvreté (La Bouteyre à Chadrac, L'arbrousset à Espaly St Marcel et le centre ville du Puy en Velay). Le territoire est aussi classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Ce statut reflète des difficultés socio-économiques liées à l'enclavement et

au déclin démographique : le classement en ZRR permet à certaines communes de bénéficier d'aides spécifiques pour lutter contre la désertification rurale et revitaliser l'économie locale, les jeunes résidants dans ces zones rencontrent des difficultés accrues pour accéder à l'emploi et à de formations qualifiantes.

La mobilité constitue l'un des principaux obstacles pour les jeunes du Velay. Les infrastructures de transports sont limitées en dehors du Puy-en-Velay :

- Les transports en commun (bus, train) sont peu fréquents voire inexistantes dans les zones rurales.
- L'usage de la voiture est quasiment indispensable, mais le coût du permis de conduire est d'un véhicule est un frein pour de nombreux jeunes, surtout ceux en situation de précarité.
- En hiver, les conditions climatiques difficiles peuvent isoler certaines communes, compliquant davantage les déplacements.

Le Velay est un territoire majoritairement rural, avec une économie centrée sur l'artisanat, l'agriculture, le tourisme, ainsi que certaines industries spécialisées comme l'agroalimentaire et le textile. Le marché de l'emploi est essentiellement concentré autour de la ville principale, le Puy-en-Velay, qui constitue le pôle économique et administratif du territoire. Cependant, les opportunités d'emploi restent limitées dans les zones rurales environnantes, où le tissu économique est moins développé. Les emplois disponibles sont souvent précaires, avec une prédominance de contrats à durée déterminée (CDD), d'intérim ou d'emplois saisonniers dans des secteurs comme la restauration ou le bâtiment. Cette précarité impacte particulièrement les jeunes, rendant l'accès à des emplois stables et durables plus difficile

La situation des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) reste préoccupante, notamment pour les jeunes. Bien que le taux de chômage du Velay soit inférieur à la moyenne nationale, le chômage des moins de 25 ans demeure un enjeu crucial. Environ 14% des demandeurs d'emploi dans le territoire sont des jeunes, souvent confrontés à **des difficultés liées au manque de qualification et à l'éloignement des centres d'activités économiques.**

L'accès à l'emploi sur le territoire du Velay est entravé par plusieurs freins périphériques. L'exclusion numérique est le plus important, affectant 15% des demandeurs d'emploi. Cela met en lumière la nécessité de renforcer les compétences numériques et l'accès aux technologies. L'état de santé est un autre frein majeur, touchant 14% des demandeurs, ce qui indique des besoins en termes de santé et de conditions de travail adaptées. La mobilité est également un obstacle pour 8% des demandeurs, soulignant des enjeux de transport et de proximité des opportunités d'emploi. Les difficultés financières et les contraintes familiales affectent respectivement 6% et 5% des demandeurs d'emploi, indiquant des besoins en soutien économique et en solution de garde d'enfants.

Un Taux de Précarité Prépondérant

Sur l'Arrondissement du Velay, la dépendance à la voiture, conjugués à la hausse des prix du carburant et des coûts d'entretien, impactent fortement les ménages qui avaient choisi de s'installer en périphérie pour bénéficier de loyers plus abordables. Les bâtiments sont souvent anciens et mal isolés, ce qui augmente considérablement les coûts de chauffage, Parmi les populations les plus touchées par la précarité se trouvent les familles monoparentales et les jeunes couples, avec ou sans enfants. La situation est particulièrement préoccupante pour les jeunes, qui font face à des obstacles majeurs dans leur insertion professionnelle. En raison de la faible densité de l'offre d'emploi localisée et des coûts de déplacement élevés, ces jeunes peinent à accéder aux opportunités d'emploi. De plus, les emplois disponibles sont souvent dans des secteurs tels que la restauration et le commerce, où les conditions de travail peuvent être précaires et les contrats de courte durée fréquents.

Mobilité et Accessibilité

La mobilité est identifiée comme un obstacle majeur sur le territoire. Une politique Mobilité sur la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, vise à favoriser les déplacements de tous, et à développer des modes de mobilités actives et décarbonées (service de location de vélos électriques, stations d'autopartage, aménagement de voies dédiées aux mobilités actives et de parkings relais...). Toutefois, ces initiatives ne rencontrent pas le succès escompté, il y a aussi un travail à faire sur les mentalités.

Statistiques et Tendances d'Emploi

En 2023, 383 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement en PPAE par la Mission Locale. Fin septembre 2024, 939 jeunes étaient inscrits en catégories A, B et C.

La répartition des emplois montre que 50% sont employés ou ouvriers non qualifiés, 41% sont qualifiés, et 9% sont techniciens ou cadres. Les jeunes quittant des formations supérieures, comme le BTS, se dirigent souvent vers des emplois accessibles tels que livreurs, montrant flexibilité et précarité. Le marché du travail est marqué par une augmentation des démissions et un turnover élevé, avec une durée moyenne en entreprise d'environ deux ans et demi avant de trouver un nouvel emploi rapidement. Cette situation reflète un dynamisme de plein emploi et une quête de sens et de satisfaction professionnelle chez les jeunes.

Intégration des Etrangers et Connaissance du Territoire

Le territoire bénéficie d'un réseau de connaissances étendu, facilitant les contacts et les avancées collectives. L'intégration des étrangers représente un défi mais aussi une opportunité, surtout dans un contexte où le marché du travail local est en tension. Sur le bassin, la Mission Locale accompagne des mineurs non accompagnés en concertation avec les services d'Aide sociale à l'enfance ; Cet accompagnement se poursuit à leur majorité. La formation linguistique à dominante professionnelle (FLE) est essentielle pour une intégration réussie.

b. Les caractéristiques des publics jeunes du territoire

Les données quantitatives pour le territoire du Velay révèlent plusieurs défis et opportunités pour la jeunesse locale.

- Les jeunes inactifs ou au chômage de 16 à 29 ans représentent une part significative de la population jeune, (2088 pour une population totale de 13364) mettant en lumière la nécessité de renforcer les initiatives d'insertion socio-professionnelle. De plus, les jeunes issus de quartiers prioritaires (QPV) et de zones de revitalisation rurale (ZRR) font face à des disparités importantes en termes d'accès aux ressources et aux opportunités. Les efforts concertés pour améliorer la mobilité, l'accès à l'éducation et à l'emploi, ainsi que le soutien aux jeunes en situation de handicap, sont essentiels pour favoriser une inclusion plus large et durable de tous les jeunes du Velay.



15.6% des 15/24ans du territoire du Velay sont demandeurs d'emploi*



11% des jeunes sont classés NEET*

En 2019, 247 jeunes vivaient en zone QPV

*chiffre de 2021 source Insee / observatoire des territoires

Les jeunes du territoire du Velay rencontrent un ensemble de problématiques spécifiques qui impactent leur quotidien et leurs perspectives d'avenir. **L'accès à l'emploi et à la formation demeure un défi majeur.** Malgré les efforts pour stimuler l'économie locale, de nombreux jeunes peinent à trouver des emplois stables et adaptés à leurs compétences.

Les Secteurs d'embauche pour les jeunes : Les secteurs de la restauration, de la restauration traditionnelle, de l'action sociale et hospitalière sont les principaux employeurs de jeunes de moins de 26 ans dans le Pays du Velay. Ces secteurs offrent de nombreuses opportunités d'emploi, souvent accessibles sans qualification élevée, ce qui en font des domaines privilégiés pour l'entrée sur le marché du travail des jeunes. Cependant, ces secteurs peuvent également présenter des défis en termes de conditions de travail et de stabilité de l'emploi.

Les offres de formation disponibles ne répondent pas toujours aux attentes et besoins des jeunes, ce qui limite leurs possibilités d'insertion professionnelle. **Cette situation est exacerbée par une méconnaissance des dispositifs d'accompagnement existants et par des obstacles administratifs qui rendent difficile l'accès aux droits et aux services essentiels.** On note que les jeunes représentent 19 % des entrées en formation sur le bassin et l'accès à l'emploi à la suite d'une formation est de 65 %. C'est la population qui comptabilise le meilleur taux de retour à l'emploi.

Par ailleurs, **l'accès au logement constitue une problématique significative.** Les jeunes, notamment ceux en situation précaire ou issus de familles modestes, ont du mal à trouver des logements abordables et décents. Les offres de logements sociaux et les aides au logement ne sont pas toujours suffisantes pour répondre à la demande croissante. Cette difficulté à se loger de manière stable affecte non seulement leur bien-être mais aussi leur capacité à s'engager durablement dans des parcours de formation ou d'emploi.

La santé des jeunes est une autre préoccupation importante. **L'accès aux services de santé, qu'ils soient médicaux ou psychologiques, est souvent limité, surtout dans les zones rurales du Velay. Les problèmes de santé mentale, en particulier, sont en augmentation, et les ressources pour y faire face sont insuffisantes.** Les jeunes ont besoin de plus de soutien et de sensibilisation pour pouvoir accéder aux soins nécessaires.

Enfin, **la mobilité représente un obstacle majeur à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.** Le territoire du Velay, avec sa géographie variée et ses zones rurales étendues, offre des défis uniques en matière de transport. Le manque de transports en commun réguliers et accessibles complique l'accès aux opportunités éducatives et professionnelles, ainsi qu'aux services de base. Ce manque de mobilité accentue les inégalités territoriales et limite les perspectives des jeunes, en particulier ceux vivant dans des zones isolées.

Ces problématiques requièrent des réponses concertées et des politiques publiques adaptées pour améliorer les conditions de vie des jeunes dans le Velay. Il est essentiel de renforcer les dispositifs d'accompagnement, d'améliorer l'accès aux droits et aux services, et de développer des solutions innovantes pour favoriser la mobilité et l'inclusion sociale.

c. Les ressources à disposition des jeunes sur le territoire

L'association **Mission Locale du Velay**, une institution clé pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, offre une gamme étendue de services visant à faciliter leur insertion professionnelle et sociale. Elle a une particularité, elle porte également **l'infos Jeunes du bassin**. Ce qui permet de répondre à l'ensemble des jeunes peu importe leurs situations.

L'un de ses principaux objectifs est de fournir un soutien personnalisé et adapté à chaque jeune, en tenant compte de ses aspirations et de ses besoins spécifiques. Les conseillers de la Mission Locale travaillent en étroite collaboration avec les jeunes pour élaborer des parcours d'insertion sur mesure, incluant des actions de formation et des ateliers pratiques destinés à renforcer leurs compétences et leur employabilité.

Le territoire couvert par la Mission Locale du Velay englobe plusieurs communes, assurant ainsi une présence territoriale significative. Cette répartition géographique permet de proposer un service de proximité, facilitant l'accès des jeunes, tout en favorisant une meilleure intégration dans le tissu économique et social du territoire.

L'offre de services de la Mission Locale ne se limite pas à l'insertion professionnelle. Elle inclut également l'accès aux droits, à la santé et à la mobilité, répondant ainsi à des problématiques plus larges. Par exemple, les jeunes bénéficient d'un accompagnement pour accéder aux prestations sociales, à des logements adaptés et à des solutions de transport facilitant leur déplacement vers les lieux de formation et de travail. Les actions de sensibilisation et de prévention en matière de santé notamment la santé mentale et les addictions, sont également au cœur des préoccupations de la Mission Locale, garantissant un soutien global et bienveillant.

En collaboration avec de nombreux partenaires locaux, incluant les entreprises, les collectivités territoriales et les associations, la Mission Locale du Velay œuvre à renforcer le réseau de soutien autour des jeunes. Ces partenariats permettent de créer des synergies et d'offrir des opportunités variées, allant des stages en entreprise aux contrats de travail, en passant par des programmes de formation professionnelle. Les résultats obtenus témoignent de l'impact positif de cette approche intégrée, avec une augmentation notable du taux d'emploi et de formation des jeunes accompagnés.

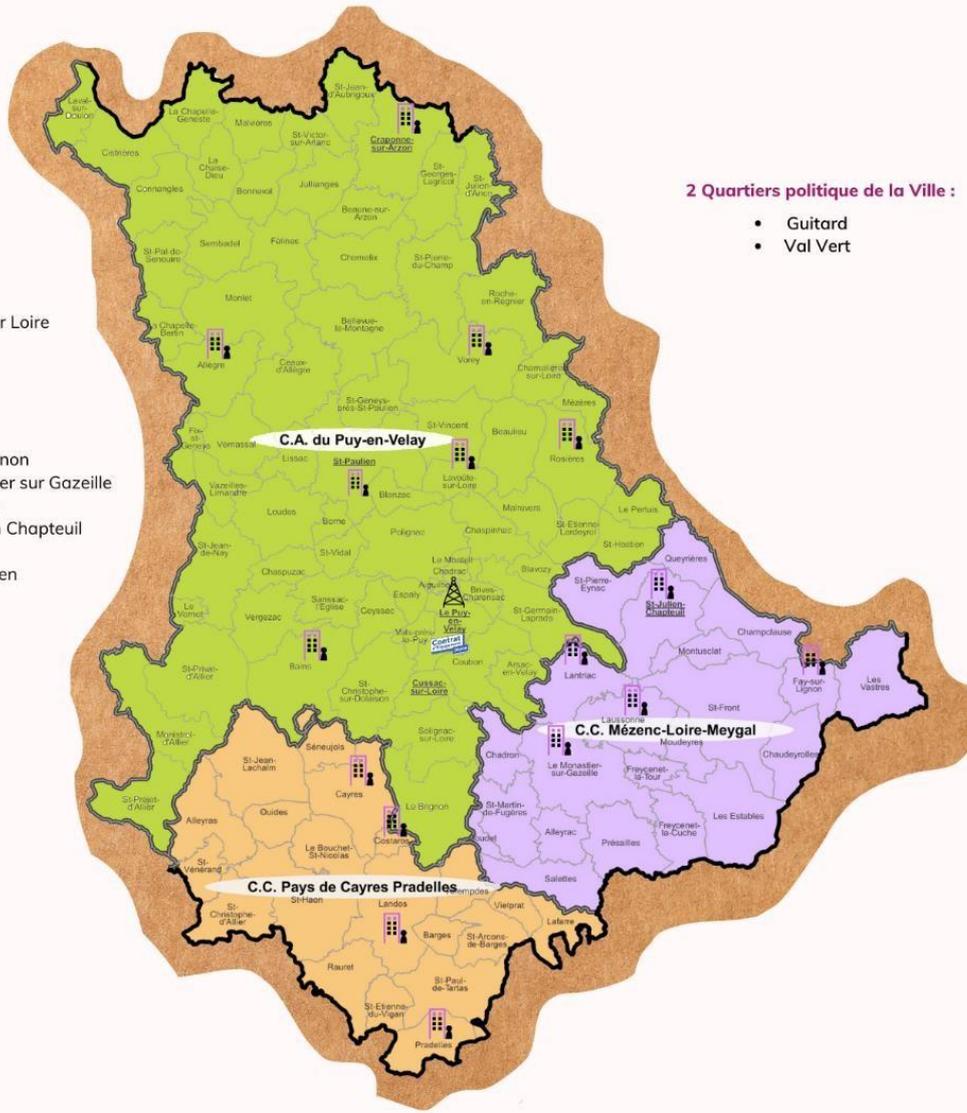
Cette stratégie d'accompagnement global et personnalisé, combinée à une forte présence territoriale, positionne la Mission Locale du Velay comme un acteur indispensable dans le soutien à la jeunesse locale. Grâce à ses efforts continus et à son engagement, elle contribue de manière significative à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, leur offrant ainsi les clés pour construire un avenir solide et prometteur.

Notre territoire :

Des services au plus près des jeunes :

- ☐ 1 siège social
- ☑ 1 siège permanent sur les QPV
- ☑ 16 Permanences

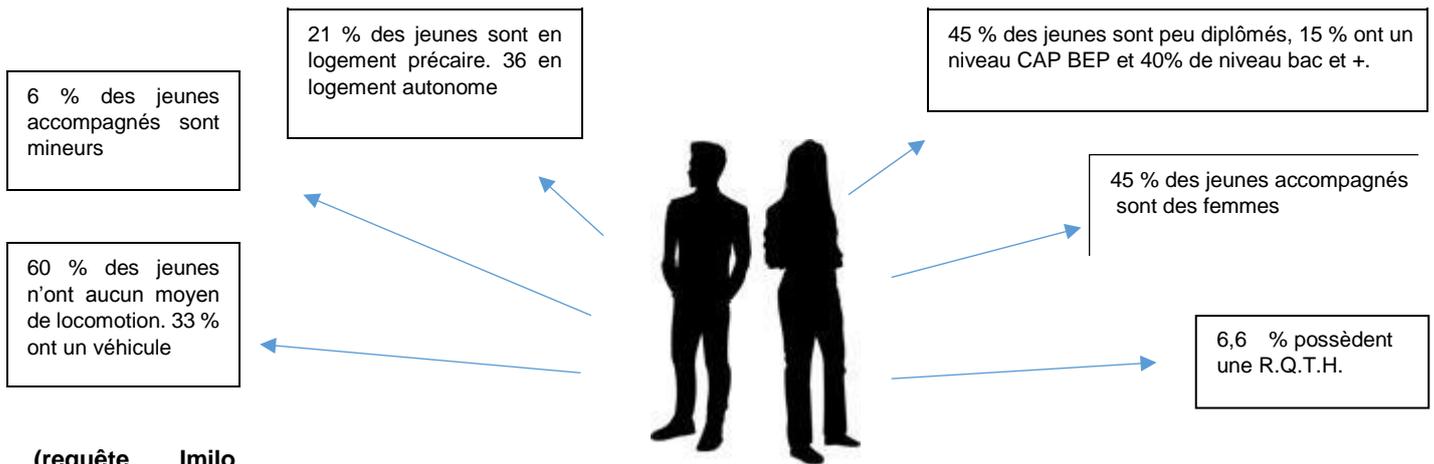
- Bains
- Vorey
- Lavoûte sur Loire
- Rosières
- Landos
- Costaros
- Pradelles
- Cayres
- Fay sur Lignon
- Le Monastier sur Gazeille
- Laussaune
- Saint Julien Chapteuil
- Lantriac
- Saint Paulien
- Allègre
- Craponne



2 Quartiers politique de la Ville :

- Guitard
- Val Vert

116 communes		Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay		CEJ collectif	
		Communauté de Communes des Pays de Cayres-Pradelles		Quartiers politique de la ville	
		Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal		Siège	



(requête Imilo
année 2023)

Concernant le niveau de formation des jeunes accompagnés : 13% possèdent un niveau 3 ou supérieur. 34% des jeunes ont un niveau 4, avec 7% de ces derniers n'ayant pas obtenu de diplôme associé. 27% ont un niveau 5. 26% disposent d'un niveau 6 ou 5 bis. 45 % des jeunes accompagnés ne sont pas diplômés.

La Mobilité

La mobilité est cruciale pour l'accès à l'emploi et à la formation. En 2023, 137 jeunes ont bénéficié du Pass Région ou carte Illico, facilitant leurs déplacements pour les études et le travail. En outre, 37 jeunes ont sollicité la Mission Locale pour des projets de mobilité internationale, montrant leur intérêt pour des opportunités à l'étranger et leur volonté d'élargir leurs horizons.

Les Problématiques Logements

Le logement est un pilier fondamental pour la stabilité des jeunes. En 2023, 474 jeunes ont soumis une proposition d'aide au logement. Parmi eux, 81 ont été mis en relation pour un hébergement ou un logement d'urgence. Ces actions montrent notre capacité à offrir des solutions rapides et adaptées aux situations critiques.

La Santé

La santé des jeunes est une priorité pour la Mission Locale. En 2023, 601 jeunes ont bénéficié de propositions liées à la santé. 102 ont été orientés vers un service santé pour des besoins spécifiques. De plus, 23 jeunes ont bénéficié d'un bilan de santé avec la CPAM, et 516 jeunes ont bénéficié d'une action collective sur l'accès aux droits ou de prévention.

L'Entreprise

En 2023, nous avons été en contact avec 287 entreprises. Nous avons organisé 688 interactions en direction des entreprises, une preuve de notre engagement à établir des liens étroits et à entretenir des relations de qualité. La majorité de ces interactions ont pris la forme d'entretiens individuels, soulignant notre approche personnalisée et notre volonté de répondre précisément aux besoins des entreprises. Les échanges par email et téléphone représentent 4%, montrant une utilisation complémentaire des outils de communication pour maintenir des contacts réguliers et efficaces. La collecte de 424 offres d'emploi en 2023 démontre notre efficacité dans le recueil des opportunités professionnelles pour les jeunes.

Un réseau de partenaires à nos côtés

La Mission Locale du Velay s'appuie sur un réseau étendu de partenaires et d'acteurs du territoire pour offrir une gamme complète de services aux jeunes. Ces partenariats permettent de répondre aux divers besoins des jeunes et de les accompagner de manière personnalisée et efficace.

Voici les principaux intérêts de ce partenariat :

1. Répondre à la diversité des besoins des jeunes

Les jeunes suivis par la Mission Locale ont des profils variés, avec des besoins souvent complexes (emploi, formation, logement, santé, mobilité, etc...). Le partenariat permet de mobiliser différents acteurs spécialisés, afin d'offrir une réponse globale et adaptée à chaque situation. Par exemple, un jeune en difficulté de logement peut être orienté vers des associations ou des partenaires du logement, tandis qu'un autre, en recherche de formation, sera dirigé vers des centres de formation ou des entreprises.

2. Mutualiser les compétences et les ressources

La Mission Locale ne peut pas tout faire seule. Grâce au partenariat, elle s'appuie sur les expertises d'autres acteurs (associations, entreprises, collectivités locales, organismes de formation, etc.). Cela permet d'avoir accès à des compétences qu'elle n'a pas en interne, tout en optimisant les ressources financières et humaines disponibles. Le travail en réseau facilite également le partage d'informations et de bonnes pratiques.

3. Améliorer l'accompagnement des jeunes

Les partenariats permettent d'améliorer la qualité de l'accompagnement en proposant un suivi personnalisé, plus réactif et plus adapté aux besoins des jeunes. Par exemple, un partenariat avec une entreprise locale peut aboutir à l'obtention de stages, de formations en alternance ou de contrats aidés, facilitant ainsi l'insertion professionnelle. De plus, les partenariats avec des structures spécialisées permettent de lever des freins qui peuvent entraver l'accès à l'emploi.

4. Renforcer l'ancrage territorial

La Mission Locale, en s'associant avec les acteurs du territoire (mairies, départements, région, associations locales, entreprises ou représentants d'entreprises), renforce son ancrage dans le tissu local. Ce réseau local lui permet de mieux comprendre les dynamiques économiques et sociales du territoire et d'adapter leurs actions en fonction des spécificités locales (marché de l'emploi, secteurs en tension, etc...).

5. Faciliter l'accès aux dispositifs nationaux et régionaux

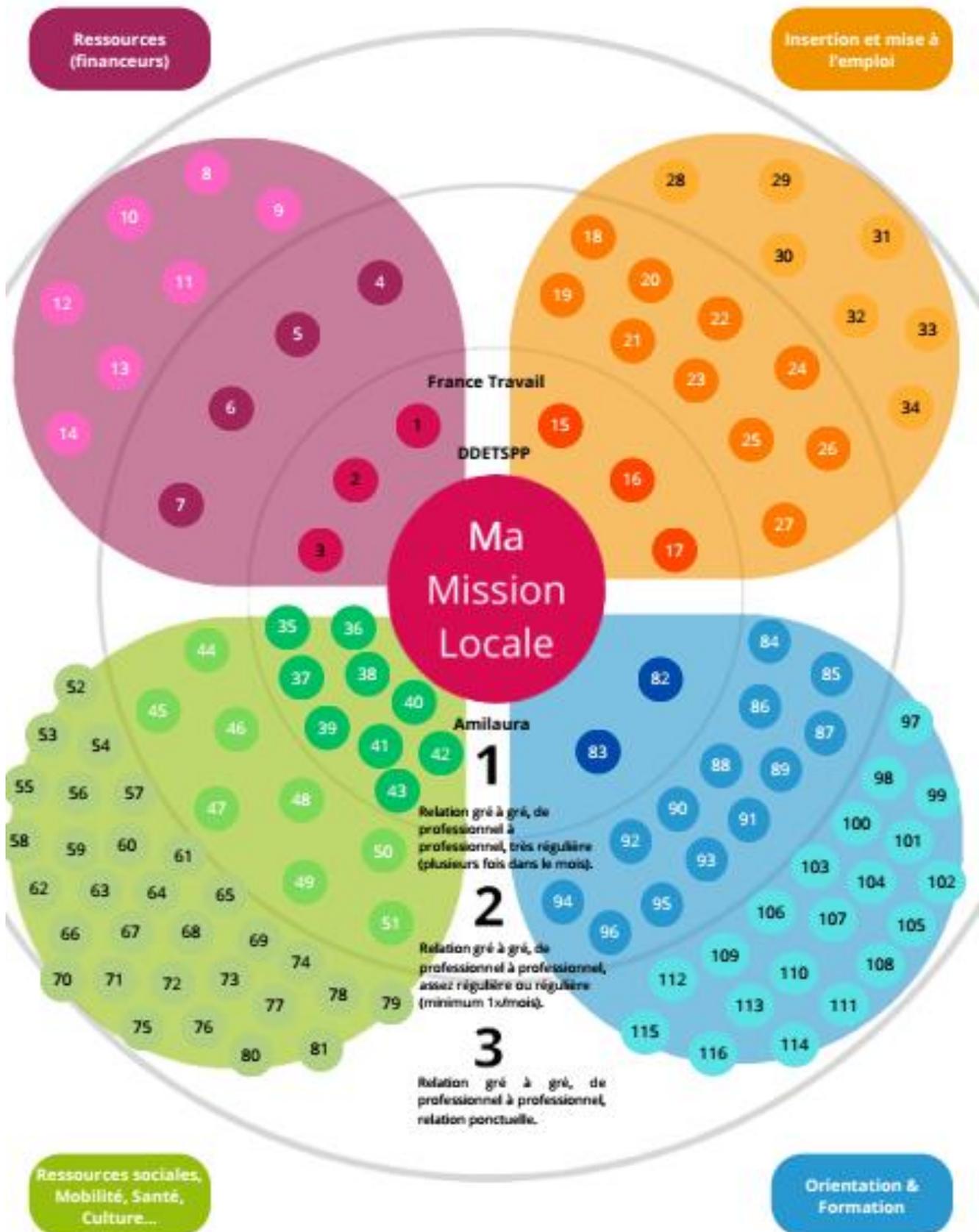
La Mission Locale joue souvent un rôle d'intermédiaire entre les dispositifs nationaux ou régionaux d'insertion (ex : Contrat d'Engagement Jeune, contrats d'apprentissage, service civique) et les jeunes bénéficiaires. Le partenariat avec des institutions publiques ou privées permet de mieux faire connaître ces dispositifs, d'accompagner les jeunes dans leur démarche et d'optimiser leur mise en œuvre.

6. Renforcer la légitimité et la visibilité de la Mission Locale

Enfin, le partenariat permet à la Mission Locale de renforcer sa visibilité et sa légitimité auprès des jeunes, des entreprises et des institutions. En s'associant avec des partenaires reconnus, elle crédibilise son action, gagne en influence et peut ainsi mieux défendre les intérêts des jeunes auprès des décideurs locaux et nationaux.

Le partenariat est donc au cœur de la réussite de l'action des Missions Locales. Il permet de coordonner les efforts de divers acteurs autour d'un objectif commun : faciliter l'insertion des jeunes, souvent en situation de fragilité, dans la vie professionnelle et sociale.

Cartographie des partenaires :



Ressources
(financeurs)

- 1 - Etat
- 2 - Conseil Départemental
- 3 - Communauté d'agglomération
- 4 - Protection Judiciaire de la jeunesse
- 5 - Communauté de commune Mezenc Loire Meygal
- 6 - Communauté de commune Cayres Pradelles
- 7 - Conseil Régional
- 8 - ARS
- 9 - Caisse d'Allocations Familiales
- 10 - ANCT Caisse des dépôts
- 11 - CPAM
- 12 - Mairie du Puy-en-Velay
- 13 - FIPDR
- 14 - FSE

Insertion et mise à
l'emploi

- 15 - Agences d'intérim
- 16 - GEIQ
- 17 - Entreprises
- 18 - Emploi accompagné
- 19 - Chantiers d'insertion
- 20 - Mission Jeunes AKTO
- 21 - CAPEB 43
- 22 - Mod'emploi MEDEF
- 23- Fondation FACE
- 24 - Régie de quartier
- 25 - ADIE
- 26 - Cap Emploi
- 27 - Les entreprises s'engagent
- 28 - CGPME
- 29 - MIFE 43
- 30 - Territoire zéro chômeur
- 31 - Entreprise adaptée
- 32 - Chambres consulaires
- 33 - Parrains / Mairaines
- 34 - FFB

Ressources sociales,
Mobilité, Santé,
Culture...

- 35 - Educateurs prévention
- 36 - CHRS Le Tremplin
- 37 - SPIP
- 38 - Maison d'arrêt
- 39 - Conseil Départemental
- 40 -Dis-Moi
- 41 - Unis Cité
- 42 - SIAO
- 43 - Service mineurs isolés SAMNA
- 44 - FIT / ALF
- 45 - Addiction France
- 46 - Foyer du Consulat
- 47 - AEMO
- 48 - MDA
- 49 - CPAM
- 50 - UFOLEP
- 51 - Garage solidaire
- 52 - AGIR
- 53 - Dahir
- 54 - Radio FM 43
- 55 - CIDFF
- 56 - Entraide Pierre Valdo
- 57 - Action logement
- 58 - Alliade Habitat
- 59 - Maison France Service
- 60 - ENIPSE Prévention Santé
- 61 - Ligue de l'enseignement
- 62 - Justice et Partage
- 63 - CROUS
- 64 - CCAS Le Puy
- 65 - SIRA
- 66 - TADEF avocat
- 67 - UDAF
- 68 - Epicerie solidaire
- 69 - SAVS
- 70 - Culture du Coeur
- 71 - Hiri's
- 72 - Maison des Ados
- 73 - Espace solidaire Passerelle
- 74 - Restos du Coeur
- 75 - Secours Catholiques
- 76 - Emmaüs
- 77- Communauté 360
- 78 - La Clef 43
- 79 - Centre sociaux
- 80 - Erasmus AMILaura
- 81 - OFII

Orientation &
Formation

- 82 - E2C
- 83 - MLDS
- 84 - DEA Formation
- 85 - CFAS
- 86 - Espace Réussite
- 87 - Aformac
- 88 - La fabrique ISCI 43
- 89 - Greta du Velay
- 90 - Région
- 91 - Afpa
- 92 - Défi
- 93 - BTP CFA
- 94 - IFP 43
- 95 - ISVT
- 96 - Campus 26
- 97 - Centre de gestion territorial
- 98 - CFPPA Yssingeaux
- 99 - IFRIA
- 100 - ESEPAC
- 101 - Etablissements scolaires
- 102 - Osengo
- 103 - SJC 43
- 104 - IRIDAT
- 105 - IRUP
- 106 - Lycée Bonnefond
- 107 - La Chartreuse
- 108 - CTOP Formation
- 109 - Gaillard formation
- 110 - ESCY
- 111 - Maya Campus
- 112 - CIBC
- 113 - CIO
- 114 - Familles rurales
- 115 - ADGEA
- 116 - INFA

3. Mieux répondre, ensemble, aux attentes et aux besoins des jeunes

a. Les forces de notre Mission Locale

- Une organisation au plus près du territoire et en lien avec les acteurs de terrain, en phase avec le déploiement des politiques publiques.
- Un accueil inconditionnel, inclusif avec ou sans rendez-vous : la Mission Locale est accessible au siège social et sur des permanences rurales, affichant une présence continue au cœur des territoires, partout où la précarité et la déscolarisation sont particulièrement élevées.
- En complément de France Travail, notre Mission Locale, experte dans le domaine de la jeunesse, offre la flexibilité nécessaire grâce à son fonctionnement et à sa taille.
- Notre structure flexible, composée de professionnels experts, s'adapte en permanence aux situations des jeunes et à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs étatiques. Les conseillers accompagnent tous les jeunes à travers des séances collectives et des rendez-vous individuels, chacun apportant une expertise spécifique (références, services internes organisés par pôle). La flexibilité et l'écoute sont essentielles pour attirer des jeunes qui peuvent être réticents envers les institutions publiques. L'équipe favorise à l'aide de ses actions et de ses modes d'intervention le lien social entre jeunes et jeunes et professionnels.
- Notre offre de service répond aux besoins des publics jeunes : Mineurs, salariés précaires, porteurs de handicap, public étranger, ... Les ateliers proposés sont variés et reprennent l'ensemble des thématiques pouvant intéresser les jeunes
- Un accompagnement global des jeunes grâce à un solide réseau de partenaires :
 - ✓ Notre offre de services est conçue pour répondre aux besoins de la jeunesse, en mettant l'accent sur l'emploi et la formation, tout en levant les freins sociaux avec l'appui des partenaires. Des actions sur différents thèmes sont menées pour favoriser les liens sociaux.
 - ✓ Les partenaires jouent un rôle clé dans le quotidien de la Mission Locale et des jeunes qu'elle accompagne : ils interviennent lors d'ateliers (visites d'entreprises, code de la route, santé, logement, etc). Ce réseau de partenaires fort et intégré permet de fournir des réponses adaptées aux problématiques d'insertion des jeunes du territoire.
- Une capacité à mobiliser l'équipe sur des projets sociétaux répondant aux aspirations des jeunes :
 - ✓ Projets facilitant l'expression des jeunes : participation à Vox Milo, séries d'ateliers autour des mangas, théâtre, groupe femmes, ...
 - ✓ Permanences mensuelles : sociales, autour de la culture, ateliers sur l'histoire des religions et sur la citoyenneté, sur la transidentité, sur les pratiques numériques, ...

b. Les opportunités du territoire pour notre Mission Locale

- La force de notre territoire rural repose sur un travail de proximité et la connaissance mutuelle de tous les partenaires, facilitant ainsi une collaboration efficace et un accompagnement personnalisé des jeunes.
- Des partenaires économiques impliqués pour développer le territoire, notamment le partenariat avec les TPE (Très Petites Entreprises). Des entreprises en demande, qui ont du mal à recruter sur certains secteurs.
- La mise en œuvre du Réseau pour l'Emploi :
 - ✓ Mutualisation du Service Informatique.
 - ✓ Une liste commune de demandeurs d'emploi pour plus d'efficacité.
 - ✓ Un accès aux données de partenaires tels que la CAF, qui permet de fluidifier et d'optimiser l'accompagnement des BRSA (Bénéficiaires du Revenu Social)
- Des rencontres territorialisées avec les élus de la Communauté d'Agglomération et des Communautés de Communes adhérentes pour réexpliquer nos missions (débutées au cours de l'année 2024).
- Consolidation des relations partenariales avec les Organismes de formation et OFA (Organismes de Formation par Apprentissage) pour mener des actions conjointes.

c. Les faiblesses et menaces du territoire pour notre Mission Locale

- Un public précaire qui doit d'abord lever des freins sociaux avant d'accéder au travail. Un public qui par ailleurs demande du temps et de l'écoute.
- Des problématiques administratives complexes, notamment pour le public des mineurs non accompagnés et jeunes adultes étrangers
- Un public affecté par des problématiques psychologiques complexes.
- Des logements auxquels il est de plus en plus difficile d'accéder.
- Une relative saturation ou absence des services de proximité
- Des zones rurales sans service de transport en commun : besoin de développer du covoiturage, des solutions de mobilité et/ou développer des ateliers délocalisés
- Des permanences rurales peu connues sur certaines communes. Communication à améliorer en direction des élus, associations et parents.
- Des secteurs d'activité en tension de recrutement pour du personnel qualifié, en inadéquation avec le public mission locale
- Des périodes de stage en augmentation, prévues pour les scolaires qui risquent de saturer les entreprises disponibles pour les PMSMP.

ANNEXES :

Chiffres clés 2023

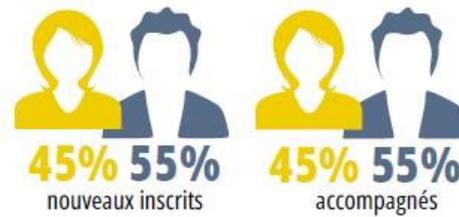
737 nouveaux inscrits
+18% / 2022

1 823 jeunes accompagnés
+8% / 2022

11 828 entretiens individuels

542 fréquentations en information collective

3 788 fréquentations en atelier



Contrat d'Engagement Jeune

338 jeunes entrés en accompagnement

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

329 jeunes accompagnés

Co-traitance Pôle Emploi

137 jeunes accompagnés

Diagnostic approfondi

1 081 jeunes accompagnés

RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

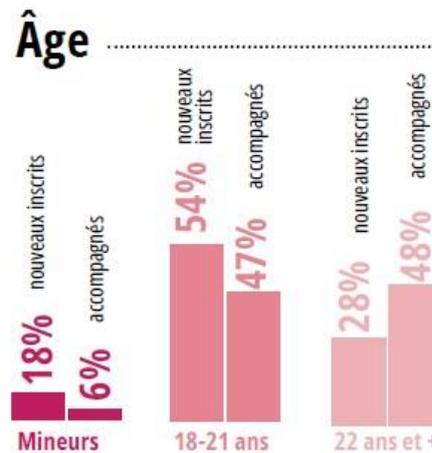
120 jeunes accompagnés

Parrainage

30 jeunes accompagnés

Quartiers Politique de la Ville

93 jeunes accompagnés



QPV*

28 Nouveaux inscrits
93 Accompagnés

** QPV : Quartier Prioritaire de la Ville (Guitard et Val Vert)

Bibliographie et données chiffrées :

- Observatoire des territoires
- Portrait CLPE Le Puy
- Regard sur le marché du travail
- via-competences.fr/economie-metiers-et-territoires/observatoire-de-la-conjoncture/veilleconjoncturelle-regionale
- Synthse_de_conjoncture_Economie_Emploi_en_Auvergne-Rhne-Alpes_-_3e_trimestre_2023 □
Analyse des besoins sociaux CAF
- Données I milo
- Résultats du Barcamp organisé le 17 décembre 2024 avec les partenaires et les jeunes □
Baromètre UNML Jeunes et Entreprises